

## ARGUMENTAIRE

L'étude du voisinage a été abordée, tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, sur le plan sociologique puis, concrètement, sur le terrain, avec les politiques de secteur. Mais elle restait confinée aux spécialistes.

Cette thématique est devenue une préoccupation évidente en terme de santé mentale et de vie collective, partagée par de nombreux acteurs institutionnels : élu(e)s locaux, bailleurs, travailleurs sociaux, acteurs de la psychiatrie publique, pompiers, policiers, etc.... Pourquoi cette préoccupation ?

- La première raison vient des bailleurs, surtout des organismes d'HLM : les malades mentaux sont devenus pour eux un nouveau public, parfois difficile, avec le risque de comportements susceptibles de troubler la tranquillité ou l'ordre public. Jouxant ce public, les jeunes et les moins jeunes aux prises avec la toxicomanie.

- La seconde raison s'articule sur une extension de la notion de dangerosité qui tend à faire basculer sur le versant sécuritaire la question collective du vivre ensemble, notamment par la loi de prévention de la délinquance du 5 mars 2007.

- Une troisième raison, plus profonde, est l'ombre portée d'une perte, celle des voisins, « le voisinage devenant l'horizon ultime du « lien social », le garant de la paix civile. Les souffrances du voisinage, bien réelles, sont moins facilement régulées par des habitants plus vulnérables et moins solidaires ». D'où l'importance des régulations institutionnelles : ni trop, ni trop peu, ce sera l'objet de cette journée d'étude.

Inscription gratuite mais obligatoire  
en raison d'un nombre de places limité

Adresse : ONSMP-ORSPERE  
Centre Hospitalier le Vinatier, 95 Bd Pinel, 69673 BRON  
Contact : Nathalie BREURE  
Téléphone : 04 37 91 53 90  
Courriel : [nathalie.breure@ch-le-vinatier.fr](mailto:nathalie.breure@ch-le-vinatier.fr)



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



DIRECTION RÉGIONALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES  
ET SOCIALES  
DE RHÔNE-ALPES



Fondation  
CAISSES D'ÉPARGNE  
pour la solidarité



MAIRIE DE PARIS

TROUBLES DU VOISINAGE ET SANTE MENTALE

## PROGRAMME

Journée d'étude organisée  
par l'ONSMP-ORSPERE  
Sous l'égide de la DGS

LES TROUBLES DU VOISINAGE,  
SANTE MENTALE  
ET REGULATIONS  
INSTITUTIONNELLES

Jeudi 4 Mars 2010



ONSMP-ORSPERE



CENTRE HOSPITALIER  
LE VINATIER

Hôtel de Ville de Paris  
Auditorium,  
5 rue de Lobeau, Paris 4<sup>ème</sup>

**MATIN**

8h30 - ACCUEIL

**9h00 - Jean-Marie LE GUEN**, Adjoint au Maire de PARIS  
chargé de la Santé Publique et des relations avec l'AP/HP

**Maryvonne LYAZID**, Responsable du Pôle solidarité  
à la Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité

*Animateur de la journée* : **Christian LAVAL**, Docteur en sociologie,  
ONSMP-ORSPERE, Lyon-Bron

**9h30 - Les troubles du voisinage sur trois villes françaises  
(Paris XVIII<sup>ème</sup>, Rennes, Vaulx en Velin)**

**Jean FURTOS**, Psychiatre, ONSMP, Lyon-Bron,  
**Michel JOUBERT**, Sociologue, Professeur à Paris V  
(Avec **Benoît EYRAUD**, **Agnès JOSSELIN**,  
*Et Chantal MOUGIN*, Sociologues,  
**Valérie COLIN**, **Claire DUROZARD**,  
**Philippe MARCHOIS**, **Christine MELATO**,  
*Psychologues*)

11h00 - PAUSE

**11h30 - Comment se construit la notion de troubles  
du voisinage (violences,  
troubles de la jouissance paisible) ?**

**Pauline RHENTER**, Chercheure politologue, CCOMS, Lille  
**Denise SALVETTI**, Juriste, Villeurbanne

12h30 Fin de la Matinée

**APRES-MIDI****14h30 - Comment faire avec le Trouble ?***Du côté des bailleurs :*

**Valérie LEGER**, Psychologue, Aiguillon habitat, Rennes

*Du côté de la psychiatrie publique :*

**Patrick CHALTIEL**, Psychiatre, Chef de service, Bondy

*Du côté des pouvoirs publics :*

**Hélène SCHÜTZENBERGER**, Directrice adjointe du Pôle  
national de lutte contre l'habitat indigne, Paris

*Du côté des villes :*

**Françoise GAUNET-ESCARRAS**, Adjointe à la Santé,  
Ville de Marseille, **Pierre TOUBIANA**, Médecin de Santé  
Publique et **Mylène FRAPPAS**, Chargée de Mission, Santé  
Publique de Marseille

**16h30 - Conclusions**

**Michel JOUBERT**, **Jean FURTOS**

**Marcel JAEGER**, Professeur du Conservatoire National des  
Arts et Métiers, chaire de travail social et d'intervention sociale,  
Paris

**17h15 - Clôture des Travaux : Direction Générale de la Santé**